

# Compte-rendu du Bureau de l'APACIB le mercredi 9 décembre 2020

Le bureau de l'APACIB s'est réuni le mercredi 9 décembre 2020 à 14h.

<u>Présents</u>: Patricia Tréguy, Guillaume Ameline, Simon Brière, Marianne Mauss, Anne-Carole

Fajau, Thierry Boutillier, Laurent Anastacio, Jean-François Garo, Fred Larreur, Pascal

Goguer, Stéphane Mérienne.

<u>Excusé</u>: Samuel Le Gall (pouvoir à Fred Larreur).

## 1) Budget

Guillaume et Simon présentent le suivi du prévi, qui a encore évolué depuis octobre.

- Adhésions : nous sommes à 375 adhésions enregistrées par Claire contre un total de 446 en 2019.
- Arbre de Noël : événement annulé, mais les cadeaux, bons d'achat et chocolats représentent quand même un total de 13350€ (budget CLAS alloué 16113€).

Anne-Carole a demandé s'il était envisageable d'indemniser en partie la compagnie qui n'a pas pu faire son spectacle, mais cette clause n'étant pas au contrat, il nous semble difficile de faire un don, même sur fonds propres, en particulier si cela risque de nuire à leur demande éventuelle d'aides de l'Etat... Le spectacle est de toute façon reprogrammé en 2021.

- Garantie Obsèques : Pour rappel, la cotisation est de 18€ en début d'année civile (en même temps que la cotisation APACIB), et permet d'obtenir une somme de 2000€ le cas échéant... C'est un investissement de solidarité de l'APACIB, qui paye tous les ans 846€ ; en 2020 nous avons 322€ de recettes (cotisations adhérents) à mettre en face.
- Bons d'achat : ventes en forte baisse. Bilan envisagé environ -2500€ au lieu des -7000 habituels. Stéphane fait remarquer que les bons Leclerc ont une date de fin de validité, ce qui induit parfois de la perte. Pascal précise qu'en l'occurrence, cette année, une adhérente a réussi à échanger les bons périmés. Il faudrait vérifier que la perte d'argent reste modique de manière générale. On rappelle que c'est aussi fastidieux pour Claire et Stéphane de gérer ces dates limites : ils font le maximum, chaque année, pour minimiser les pertes...
- Distributeurs : on envisage environ 1500€ de recettes. Sélecta est en retard de paiements (environ 2900€, dont une partie des redevances 2019 !!) et injoignable. Thierry propose de relancer la commerciale.
- Sorties APACIB : trois sorties réalisées en 2020 : stages voile cet été, deux dates de pêche en mer, une journée voilier.
- Achat matériel : un percolateur a été acheté, Pascal va s'occuper de la vaisselle et des thermos.

- Billetterie : très impactée par la crise sanitaire, on envisage -2700€. Les trésoriers précisent qu'il s'agit d'une projection statistique bipolarisée, corrigée des anomalies de courbe limite.
- Prêt matériel : 1771€ de recettes, dont 1350 pour les barnums malgré le contexte ! Jeff rappelle qu'il cherche un second, voire un repreneur. Cela consiste à quelques vérifications (pneus, état des remorques, déchirures en fin de saison... qui peuvent être parfois assez physiques) et la gestion des réservations. Nous proposons d'organiser un entretien collectif si possible avant les premiers emprunts, cela serait peut-être l'occasion de dénicher un bénévole motivé...
- Sections : les trésoriers proposent de répartir au maximum la subvention CLAS de 6200€ destinée aux sections entre foot, oenologie, pilotage et golf, et prévoir des fonds propres pour la section Ciné/Spectacles dont le bilan risque d'être encore plus compliqué cette année à cause des annulations. Vélo et VTT n'ont pas de dépenses facturées en 2020.

  Laurent précise que le compte bancaire de la section foot finira très positif cette année car l'argent des billets d'avion pour l'ECC, qui ont été remboursés par la compagnie, reste sur ce compte en prévision de l'année prochaine.

#### -> BILAN GLOBAL: +3216€

Sont à ajouter des recettes exceptionnelles dues à la fermeture des comptes dormants de l'APACIB : environ 3500€.

Pour rappel, le CA visait un bilan négatif de -5000€ cette année, mais la crise sanitaire nous a empêchés de réaliser les projets proposés.

# 2) Cotisations

Suite à des échanges avec la section golf, qui gérait à une époque les adhésions APACIB principale et section de ses adhérents, il est rappelé que toute adhésion doit passer par Claire, afin que les chèques soient bien répertoriés, et que sa liste d'adhérents à jour de leur cotisation soit fiable. Pour l'instant, l'association a renoncé à proposer de la billetterie et adhésion en ligne, car les contraintes liées au statut de site marchand, et à la multiplication des lignes d'écriture comptable entre autres, compliqueraient grandement la gestion.

En revanche, afin que les responsables de sections et les organisateurs de sorties puissent vérifier que leurs participants sont bien à jour de leur cotisation APACIB, Jeff va proposer à Claire de créer et entretenir un tableau sur google drive ou autre support, qui consultable par les personnes concernées.

### 3) Questions diverses

- Listes de diffusion <u>bureau@apacib.fr</u> et <u>ca@apacib.fr</u> : il y a parfois des couacs de mise à jour des adresses car il n'existe pas de listing. Les infos transitent juste entre les secrétaires et la webmaster, il y a parfois des lignes qui se perdent...
- Départ de Nadine Lescop, qui quitte son poste de Correspondante Sociale Régionale : l'association peut difficilement participer à la cagnotte Leetchi proposée par Patrick Larochette (pas de facture), mais Thierry accepte de se charger d'acheter des chocolats et des fleurs, qu'il lui transmettra via son mari Fred Lescop (budget 100€).

Fin de la réunion à 16h10.

La secrétaire, Marianne Mauss

La présidente, Patricia Tréguy